

**JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 :**

# MOBILISATION POUR LES JO : BERCY ANNONCE DU LOURD POUR RÉINTÉGRER LES QUALIFS...



Tout au long de la semaine dernière, l'UNSA Douanes a dénoncé le comportement du ministère qui n'offrait aucun cadre financier pour aborder le groupe de travail du lundi 27 novembre, dédié aux Jeux Olympiques (JO). Notre démarche a porté ses fruits, puisque l'annonce d'une enveloppe est tombée tard dans la soirée du vendredi et on nous annonce du lourd ! Ce sursaut demande évidemment une présentation exhaustive pour la valider. Pour l'heure, c'est le statut quo...

## ” RÉUNION JO DU 27/11/23 : LA RUPTURE !

En ouverture de séance, le ton était donné : pas de mobilisation possible sans connaître le niveau des primes et indemnités accessibles aux personnels. **Comme par magie, Bercy a donné son feu vert 2 jours avant la réunion**, mais les modalités ne sont pas encore connues.

Était-ce suffisant pour l'UNSA Douanes ? Non, pas du tout. **Nous avons mis un terme aux échanges et exigé de la direction qu'elle revienne avec du concret !!!**

## BERCY ANNONCE DU LOURD, ON DEMANDE À VOIR...”

Le DG Adjoint semblait soulagé de pouvoir annoncer une enveloppe budgétaire **“significative !”** Problème : ce n'est pas encore validé par le SG du ministère, mais promis **“c'est du lourd !”**, au point qu'il aurait fallu poursuivre les échanges sur cette déclaration d'intention.

**Les formules incantatoires n'ont pas eu de prise sur l'UNSA Douanes. A ce jour, nous n'avons aucune annonce concrète : NO PAIN, NO GAIN !!!**

## ” DU CONCRET OU LA GRÈVE ! RÉPONSE LE 6 DÉCEMBRE...”

Les agents doivent savoir, et vite, quelles seront les primes, indemnités et facilités octroyées, car la hiérarchie leur demande d'ores et déjà d'établir les desideratas pour cet été.

**Nous avons accordé un délai supplémentaire d'une dizaine de jours à la direction pour présenter toutes les mesures financières. Au-delà, nous n'aurions alors d'autre choix que de nous associer aux préavis de grève...**



## L'UNSA DOUANES RAPPELLE LES MESURES INDISPENSABLES DE RECONNAISSANCE ET DE PRISE EN CHARGE POUR LA MOBILISATION DES PERSONNELS EN 2024 LORS DES JEUX OLYMPIQUES :

- **UNE PRIME FORFAITAIRE POUR TOUS LES PERSONNELS**
- **UNE PRIME INDEMNITAIRE SUPPLÉMENTAIRE POUR TOUS LES AGENTS MOBILISÉS**
- **DES CONGÉS BONIFIÉS ET UN HÉBERGEMENT POUR TOUS LES AGENTS MOBILISÉS**
- **LA PRISE EN CHARGE INTÉGRALE DES FRAIS DE GARDE/COLONIE DE LEURS ENFANTS, ET DES COÛTS DE TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRES APPLIQUÉS PENDANT LES JEUX**
- **LA DÉFISCALISATION ET LE DÉPLAFONNEMENT DES RACHATS DE JOURS DE CET**
- **UN ACCÈS PRIORITAIRE AU SERVICE DANS LES ZONES DE CIRCULATION RESTREINTE**

